

Non à la loi permis de tuer ! Le 20 septembre toutes et tous dans la rue !

Cet automne, le Sénat est appelé à se prononcer sur la proposition de loi conférant une présomption de légalité de tir aux forces de l'ordre lorsque celles-ci sont amenées à faire usage de leurs armes à feu. **Ce changement est fondamental** : jusqu'alors c'était à la police et à la gendarmerie de faire la preuve qu'elles avaient fait un usage légal de leur arme. Avec la nouvelle loi, ce sera aux victimes de prouver que les forces de l'ordre ont agi dans l'illégalité ! Quand on connaît la difficulté actuelle à mettre en cause les forces de l'ordre dans l'usage qu'elles font de leurs armes au travers des très nombreux scandales de ces dernières années dont Nahel en 2023 tué à bout portant par des policiers racistes, c'est une quasi impunité délivrée aux policiers et gendarmes dans leur activité quotidienne.

Cette présomption de légitime défense est donc un projet proprement criminel. En effet, c'est un véritable permis de tuer et les victimes auront toutes les peines à établir la responsabilité de la force publique. C'en sera fini d'une bonne partie de l'État de droit et ce sont des dizaines de morts de personnes très majoritairement racisées, issues des quartiers populaires qui auront par peur « refusé d'obtempérer » et tenter de fuir les patrouilles policières que l'on aura très rapidement à déplorer.

D'autant que l'on a tout à craindre du passage au Sénat de cette proposition de loi du fait de sa majorité de droite. Non seulement celle-ci risque d'aggraver le texte mais pour complaire au RN, elle pourrait l'étendre aux policiers municipaux. Imagine-t-on donner un permis de tuer à la police municipale raciste et sexiste de Carcassonne et aux forces policières violentes qui ont œuvré à Sainte Soline ?

Comme l'ont réclamé 730 000 signataires d'une pétition qui réclamait le rejet de cette proposition de loi et que le bureau de l'assemblée nationale a fait le choix de ne pas donner suite, **ce texte doit absolument terminer dans les poubelles de l'histoire.** Seule la mobilisation massive et déterminée de la population peut faire reculer le gouvernement. Le 20 septembre, partout en France, à Paris et dans toutes les villes, manifestons bruyamment contre cette honte absolue.

Contre la loi « permis de tuer » et pour les droits démocratiques, manifestons dans la rue pour une société délivrée du poison autoritariste.

Paris le 11 septembre 2026